



# Commune de Feillens

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 décembre 2022

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de présents : 21

Votants : 23 (C. Favre a donné pouvoir à JY. Gonod, C. Renoud-Lyat a donné pouvoir à A. Delalande)

Votes : Pour 23 – Contre 0 – Abstentions 0

Date de convocation : 9 décembre 2022

L'an deux-mille-vingt-deux et le neuf décembre, à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de FEILLENS s'est réuni au nombre prévu par la loi dans le lieu habituel de ses séances, en réunion ordinaire, sous la présidence de Monsieur Guy BILLOUDET, Maire.

**Présents** : Mmes Boyer L., Carillier M., Chanut N., Desnoyer J., Duby R., Gonod S., Joly E., Mendes F., Poli V., Renoud-Lyat C., Verne O. et MM Billoudet G., Bornarel R., Chambard B., Condemine J-P., De Crombrughe M., Delalande A., Dumas G., Favre C., Gonod JY., Goyon F., Monerrat G., Vaissaud D.

**Excusés** : Mme Renoud-Lyat C. (a donné pouvoir à Delalande A.) et M. Favre C. (a donné pouvoir à Gonod JY.)

**Secrétaire de séance** : Victoria Poli

### **Objet : Médaille d'honneur de la commune (N°20) - attribution à Monsieur Victor Dugrenot**

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de remettre à Victor Dugrenot, résidant à Feillens, la médaille d'honneur de la commune pour le récompenser de la médaille d'excellence obtenue au concours international de robotique.

Où l'exposé du Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

**DONNE SON ACCORD** pour l'attribution de cette distinction et mandate le Maire pour la remise de la médaille à l'intéressé.

Pour copie conforme  
Le Maire

Guy BILLOUDET

Vice-Président du Conseil Départemental, aux routes et aux mobilités  
Président de la Communauté de Communes Bresse et Saône



Affiché le  
Le Maire,